

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 84 (1988)
Heft: 3-4

Artikel: De l'enfance à l'âge d'homme : formation et reproduction sociale
Autor: Gossiaux, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'enfance à l'âge d'homme Formation et reproduction sociale*

par *Jean-François Gossiaux*

Les grandes divisions du temps humain que constituent les *âges de la vie*, de l'enfance à la vieillesse, sont définies dans toute société par la conjonction de quatre ordres de réalité:

- l'âge physique (l'ordre de la biologie),
- la position par rapport au mariage (l'ordre de la parenté),
- la place dans le processus de production (l'ordre de l'économie)
- et enfin, validation nécessaire à l'existence d'un âge en tant que catégorie instituée, la reconnaissance par l'ensemble de la société en termes de représentation universelle et de comportements normatifs, reconnaissance généralement marquée dans des rites de passage.

Les âges de la vie, au delà de leur apparence naturelle, sont donc intrinsèquement liés au système social, jusque dans leur dimension biologique, qui, comme chacun sait, est étroitement dépendante des conditions (sociales) de vie. Composant la diachronie individuelle, leur définition renvoie au fonctionnement diachronique du système, c'est-à-dire à sa reproduction.

Nous nous intéresserons ici à la période qui précède l'entrée dans l'âge adulte. Elle est sans doute celle pour laquelle la définition d'un «âge» institué introduit la plus grande diversité. La définition temporelle des deux extrêmes, l'enfance et la vieillesse, est très largement variable, ainsi que leur représentation et leur place dans la société¹, mais la réalité biologique impose leur existence. De même il existe toujours un âge «plein» voué à la reproduction démographique et à la production économique. Mais entre l'enfance et cet état adulte, l'adolescence, par exemple, qui dans les sociétés industrielles actuelles est l'objet d'une reconnaissance commune légitimée par les diverses reconnaissances scientifiques, est en fait une invention relativement récente². Le mot *jeunesse* lui-même est susceptible d'acceptions diverses, et il ne correspond pas toujours à une classe d'âge, à une catégorie sociale associée à un statut. Quand cette catégorie existe, les rôles afférents, les positions dans les champs économique, démographique, politique etc. varient d'une société à l'autre, et parfois au sein d'une même société globale. Plus que tout autre moment du cycle de vie, le passage de l'enfance à l'âge d'homme, dans ses formes,

* Version remaniée d'une conférence tenue lors du 3^e Congrès International d'Ethnologie et de Folklore SIEF, Zurich 1987.

sa durée, ses modalités, dépend du mode de reproduction du système social – et de la nature de cette reproduction. Quelques exemples, situés dans des contextes totalement différents, vont illustrer cette liaison.

Produire au plus tôt

Nous irons d'abord en Serbie orientale, dans une société paysanne caractérisée par le type d'organisation familiale connu sous le nom de *zadruga*. La célébrité ethnologique de ce véritable *type idéal* de groupe domestique nous dispense d'en reprendre la description détaillée. Rappelons simplement qu'il s'agit d'une communauté des frères, à la fois unité de vie et unité de production, peu engagée, jusqu'à une époque récente, dans l'économie marchande. Le modèle a dominé, dans la région qui nous intéresse³, jusqu'au milieu de ce siècle, et lui a succédé non pas un modèle nucléaire, mais un groupe «binucléaire» fondé sur la cohabitation du père et d'un fils marié⁴. Nous nous attacherons simplement ici à certaines caractéristiques traditionnelles de la pratique matrimoniale fondant le renouvellement de la communauté. Mais au préalable, il convient d'évoquer le contexte économique dans lequel elles prennent sens. L'histoire agitée des Balkans a inscrit la fondation des villages de cette région, ou tout au moins leur peuplement actuel, dans une situation de colonisation où la terre apparaissait comme un bien illimité, et où donc la valeur-travail primait la valeur-propriété, où le besoin essentiel s'exprimait en termes de main-d'œuvre. Et ce type de représentation a pu perdurer au delà même de la période de colonisation, lorsque l'espace fut rempli, grâce à un ajustement des types de production (culture intensive, élevage hors-sol etc.). Dans l'exécution du travail communautaire, la part des femmes est essentielle. Non seulement elles assurent les tâches proprement domestiques, ce qui dans un régime d'auto-consommation représente une charge considérable, mais elles participent aux tâches productives, au travail des champs, de façon secondaire mais indispensable. La main-d'œuvre féminine constitue donc un bien précieux, et c'est en ce bien que réside l'enjeu matériel de la démarche matrimoniale, et non, comme en d'autres sociétés, dans l'appropriation de la terre, puisque le mode de transmission est strictement patrilinéaire. Cette situation crée une sorte de tension sur le «marché» matrimonial, avec d'un côté une rétention des filles, afin de bénéficier le plus tard possible de leur force de travail, et de l'autre une tendance à marier les fils au plus tôt afin de renforcer la main-d'œuvre féminine du groupe domestique, la *snaha* (bru, belle-sœur) idéale se caractérisant par des qualités de vaillance et de robustesse garanties par un certain âge. L'équilibre s'éta-

blit autour d'un modèle où les garçons sont mariés très jeunes, juste sortis de l'enfance, à des femmes beaucoup plus âgées. Il n'y a donc pas pour eux de période de transition entre l'enfance et l'âge de la reproduction.

Le moment du mariage, qui coïncide avec celui du développement physique, c'est-à-dire avec l'acquisition des pleines capacités de travail, marque aussi pour le jeune homme son passage au rang de communautaire – *zadrugar* –, jouissant comme tel de tous les droits et devoirs de ses pairs. Sa participation au labeur commun est certes bien antérieure à ce passage. Les enfants, dès cinq ou six ans, ont à assumer des tâches comme la garde du bétail, tâches subalternes et encore considérées comme domestiques, mais cependant indispensables. Ceci exclut toute scolarisation, ou pour le moins la contraire de manière rédhibitoire, malgré les pressions de la société englobante. (Rappelons que cette organisation familiale a dominé jusque dans le contexte d'un Etat moderne tendant à instaurer une scolarité obligatoire.) Toutefois, le travail productif proprement dit, reconnu comme tel, ne commence qu'au sortir de l'enfance, à l'époque du mariage. Tous les passages ont lieu en même temps, l'individu masculin passe directement de l'état d'enfant – un état défini négativement, par le manque, et auquel ne correspond pas un réel statut – à celui d'homme adulte, dont le rôle implique immédiatement toutes les fonctions sociales essentielles. Ce sont les capacités biologiques qui commandent le rythme du cycle de vie. Le système n'attend pas, il n'existe pas de temps pour la transition et la préparation. L'individu ne possède aucun degré de liberté quant à son destin, pas même (surtout pas) quant à son mariage. Tout se passe au sein du groupe domestique, tout est défini par et pour ce groupe. Il n'y a pas de jeunesse (âge de la vie) pour l'individu, il n'y a pas de jeunesse (classe d'âge et groupe de sociabilité) dans la société locale.

Il est intéressant de noter que la disparition, au milieu du siècle, de cette forme d'organisation familiale, de cette communauté des frères unité de vie et de production, apparaît étroitement liée à l'émergence et au développement de l'*instruction* des enfants par une institution scolaire que la société globale réussit finalement à imposer, instituant par là même dans le cycle de vie une période de relative autonomie où l'individu est partiellement soustrait à la logique productive du système domestique. Le lien causal fonctionne dans les deux sens. L'effacement du modèle communautaire libère des représentations individuelles où peut prendre place une stratégie scolaire. Et inversement le développement de la scolarisation va à l'encontre de l'organisation traditionnelle. Ce n'est d'ailleurs pas tant l'instruction elle-même – au sens du résultat, c'est-à-dire le fait d'être instruit – qui agit comme élément et facteur de

modernité. C'est l'entreprise éducative, la pression de l'institution scolaire, qui finit par introduire dans la communauté des germes de dissolution. La contradiction entre les impératifs de l'économie domestique et le coût de la scolarisation – ne serait-ce que comme manque à gagner, ou plutôt manque à produire – rend nécessaire le choix d'un individu qui bénéficiera du soutien collectif. Un tel choix, antinomique avec le principe d'égalité qui sous-tend la communauté, cristallise au sein de celle-ci les entités nucléaires ainsi mises en situation de rivalité. La séparation des frères s'inscrit dans la logique de cette situation. On ne peut évidemment pas réduire l'évolution de l'organisation familiale à ce simple schéma causal, mais elle n'en est pas moins intrinsèquement liée à cette perturbation dans l'ordre du cycle de vie.

Nous irons chercher notre deuxième exemple dans le nord-est de la France, et non plus dans une société paysanne, mais dans une population ouvrière empreinte d'une longue tradition industrielle. La Vallée de la Meuse, dans le département des Ardennes, forme une chaîne de petites villes, bourgs et villages unis dans une identité commune constituée par «le fer et la forêt»⁵. La condition ouvrière y est transmise de père en fils depuis plusieurs générations, c'est-à-dire, de mémoire d'homme, depuis toujours. Le patronat, autochtone, est partie intégrante de la société locale. Les «classes moyennes» sont réduites au minimum: outre les commerçants, quelques fonctionnaires des services publics, notamment de l'Education nationale, et les cadres des usines, au demeurant peu nombreux dans ce type de production métallurgique. L'environnement naturel, dominé par l'omniprésence de la forêt, a, combiné à l'environnement industriel, constitué un cadre et un mode de vie érigés en modèle extrêmement prégnant. Ainsi, en dehors de toute considération foncière, un attachement puissant au sol, à la Vallée, a fixé la population à l'intérieur d'un territoire bien délimité. La situation économique, très favorable jusque dans la dernière partie de ce siècle, ne poussait d'ailleurs pas au départ. L'héritage social, la transmission de la condition ouvrière de génération en génération, y a pris souvent la forme d'un véritable héritage professionnel, le père faisant entrer le fils dans l'usine où lui-même travaillait. Si aux différents postes de production est attachée une hiérarchie de qualifications reconnues et appréciées, les compétences afférentes sont acquises au travail, «sur le tas», par imitation et expérience. L'évolution technique, en mécanisant les tâches, en réduisant la part personnelle, a d'ailleurs érodé ces qualifications, sans pour autant engendrer une véritable catégorie de techniciens.

Le passage à la vie active et productive – l'entrée à l'usine – se fait au plus tôt, c'est-à-dire dès que la société (la société englobante, l'Etat) le

permet, dès la fin de la scolarité obligatoire: à 12 ans, puis 14 ans, puis 16 ans. L'institution scolaire reste, sinon extérieure à la société locale – car l'école occupe une place importante dans le vécu personnel, dans la sociabilité enfantine, et l'instituteur apparaît généralement comme une figure marquante de la localité –, du moins étrangère à la logique du système. Elle est admise, supportée, voire respectée, mais elle n'est pas intégrée. Elle n'est pas utilisée – parce que sans utilité – dans une stratégie d'accès à une position sociale. La réussite scolaire n'a pas de valeur positive. Elle est superfétatoire, voire dangereuse, puisqu'elle peut générer des ambitions qui ne trouveront généralement à se réaliser qu'en dehors du système, un système qui accepte tous ses enfants, qui en a besoin. Le niveau scolaire est l'un des plus bas de France. Et si l'école primaire est bien acceptée, le collège, maintenant obligatoire, a une image plutôt négative, comme le montre parfois une certaine agressivité familiale envers ses enseignants⁶.

Le passage direct de l'état d'enfant entretenu à celui d'individu productif ne signifie pas ici l'absence de jeunesse, l'absence de transition entre l'enfance et l'âge d'homme dans toute l'étendue de ses fonctions. Le mariage n'est pas, comme chez les paysans serbes que nous venons d'évoquer, une affaire exclusivement familiale, et l'âge des jeunes mariés n'est pas celui de la puberté. La jeunesse existe en tant que classe d'âge, en tant que groupe officiellement organisé, développant sa propre sociabilité et ayant une place reconnue au sein de la société locale, sa moindre fonction n'étant évidemment pas celle d'opérateur matrimonial. Contrairement à celui de la société paysanne serbe, le groupe domestique ne focalise pas toutes les productions (et reproductions) sociales.

Il n'en reste pas moins qu'à côté de cette différence, les phases initiales du cycle de vie masculin se caractérisent, chez les ouvriers ardennais comme chez les paysans serbes, par l'absence de transition entre l'enfance et le rôle de producteur à part entière, par l'absence d'une période de latence préalable à l'entrée dans ce rôle. Et dans un cas comme dans l'autre, le système rejette ou néglige ce qui, de l'extérieur, tend à promouvoir une telle période, en l'occurrence l'institution éducative imposée par l'Etat. Cette similitude est à mettre en regard d'un trait commun aux deux sociétés: la primauté du présent dans un univers conçu comme immuable – l'illusion de la pérennité. En tant que communauté, la *zadruga* de Serbie a pour principe et pour finalité sa propre reproduction. La loi du nombre aplanit les accidents des cycles de vie individuels. Et les partages même, les scissions que peut entraîner une croissance excessive liée aux aléas démographiques, sont vécus comme une recomposition maîtrisée, comme une décision visant à reproduire la

situation optimale. Dans les Ardennes, ce n'est pas le devoir de pérennité de la communauté paysanne qui est en cause, mais l'immuabilité de l'état ouvrier, assurée par une industrie immanente au pays et appuyée sur les valeurs passées de la modernité.

Dans les deux cas, le système tend à se reproduire à l'identique d'une génération à l'autre, tant dans ses rapports sociaux que dans son mode de production. Cette perpétuation sans mutation au sein d'un monde en changement aboutit finalement à une déstructuration rapide, voire extrêmement brutale. Nous avons évoqué précédemment la façon dont le modèle communautaire serbe s'était en quelque sorte affaîssi sur lui-même, miné par les effets de la scolarisation. L'effondrement de la société ardennaise est encore plus rapide, directement lié à un processus exogène, nommé « crise économique », devant lequel elle se trouve sans réaction. La mono-activité inscrite dans la tradition industrielle, d'une part, le bas niveau scolaire, lui aussi inscrit dans la tradition, d'autre part, laissent toutes les classes d'âge démunies face à l'événement. L'ensemble du système est proprement inadaptable.

Apprendre chez les autres

En matière de cycle de vie, cependant, la « tradition », qu'elle soit industrielle ou paysanne, n'est pas univoque. En dehors même de toute instruction publique et obligatoire impulsée par l'État, certaines pratiques traditionnelles sont à l'opposé du modèle où l'individu assume au plus tôt et au plus près sa pleine fonction de producteur. Le phénomène des enfants placés, du « life-cycle servant », pour reprendre l'expression de P. Laslett, est attesté de très longue date – aux XVII^e et XVIII^e siècles, voire dès le XIV^e – dans de nombreuses régions, essentiellement au nord de l'Europe et notamment en Angleterre. Sans doute le placement est-il souvent le produit de deux nécessités économiques immédiates, le besoin de main-d'œuvre d'un côté, la pauvreté et le souci d'alléger la charge familiale de l'autre. Mais sa pratique dans des milieux très divers, y compris dans des familles riches, et sa perpétuation régulière sur une longue période tendent à montrer qu'il assure également, de manière plus ou moins explicite, une fonction d'un autre ordre. « A tous les échelons de la société, les familles s'échangeaient leurs enfants pour apprendre un savoir-faire et le savoir-vivre : chez les 'coqs de village', les artisans, les négociants, les gens de robe, comme dans la noblesse d'épée »⁷. Derrière la variété des besoins et des réalités apparaît un modèle qui inscrit dans le cycle de vie une phase spécifiquement vouée à un apprentissage technique et social réalisable seulement dans le monde

extérieur. Il est à noter qu'en dépit de leur aspect antinomique la scolarisation et le placement des jeunes comme domestiques sont des phénomènes globalement corrélés. Les régions les plus marquées par le *life-cycle servant*, à savoir l'Angleterre et les pays scandinaves, sont à la fin du XVIII^e siècle les plus alphabétisées d'Europe. Dans les deux cas les pratiques procèdent de la même conception d'une nécessaire préparation à l'âge d'homme.

Sans doute serait-ce simplifier à l'excès la logique des processus historiques que d'établir un lien direct, appelé «adaptabilité», entre ce modèle et les mutations économiques qu'ont connues, avant les autres, les sociétés du nord-ouest européen, et notamment la société anglaise. L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme sont depuis Max Weber associés dans la modernité. La prédominance de la famille nucléaire a certainement créé des conditions favorables à la mobilité exigée par le développement industriel. Il n'en reste pas moins que l'existence dans le cycle de vie d'une parenthèse ouverte sur le monde extérieur tend à en rendre acceptables les changements, qu'elle est en soi facteur de changement.

Attendre les responsabilités

Nous nous sommes jusqu'à présent intéressés à des catégories sociales dominées dans l'ordre économique, ou en tout cas directement engagées dans la production. Les classes dirigeantes présentent-elles pour leur part un modèle de cycle de vie spécifique, un mode particulier de passage à l'âge d'homme? Nous prendrons comme paradigme la bourgeoisie du début de ce siècle, et plus particulièrement la bourgeoisie viennoise décrite par Stefan Zweig:

«Nous devons mériter d'abord par une attente patiente tous les modes de notre élévation. Grâce à l'usage constant de ce frein, les divers âges de la vie prenaient une toute autre valeur qu'aujourd'hui ... Un homme de trente ans était considéré comme encore en traîne, et même un quadragénaire n'était pas jugé assez mûr pour remplir un poste qui comportait des responsabilités ...

On s'affublait de longues redingotes noires, on adoptait une démarche grave, on tâchait d'acquérir un léger embonpoint, afin d'incarner cette maturité si souhaitable; et qui avait de l'ambition s'efforçait de donner congé, au moins dans son apparence extérieure, à cette jeunesse suspecte de légèreté»⁸.

On est loin des ouvriers de quatorze ans et des *zadrugari* du même âge. Le sens du texte est porté par deux maîtres mots: *maturité* et *responsabilités*. C'est bien la notion de classe dirigeante qui est en cause. La maturité est évidemment une qualification qui ne vaut que par rapport à un rôle déterminé. Et la maturité requise pour une tâche immédiatement productive n'est pas la même que pour une tâche de direction (que le mot

«responsabilités» désigne par un glissement sémantique significatif, la responsabilité de l'exécutant n'étant pas moindre que celle du dirigeant). Mais l'expression de la qualité en termes d'*âge* relève sans doute moins d'une réalité objective, et objectivement analysée, que de la représentation et du modèle. L'apparence ostentatoire des bourgeois viennois situe d'ailleurs bien la dimension symbolique de cette réalité.

L'effet, si ce n'est la fonction, de la maturité ainsi représentée est d'interdire à la jeune génération l'accès au rôle (et au statut) dirigeant avant que l'heure de la relève ait sonné. Autrement dit, on a succession, sans chevauchement, des générations. Cela se traduit dans le cycle de vie par une longue phase de latence, que vient partiellement remplir une période vouée à la *formation*. Le terme est pris ici dans une acception large: se former, être formé, prendre forme dans la société. Il recouvre l'aspect le plus concret de l'instruction et de l'apprentissage des compétences techniques nécessaires à l'exercice des fonctions futures, mais aussi la notion moins précise d'éducation, jusqu'à un sens vague qui s'apparente à celui de développement personnel, celui des «romans de formation». Les dirigeants doivent avoir une *personnalité* – une personnalité formée. Le statut d'étudiant couvre et légitime les différents contenus de cette période. Il véhicule traditionnellement une idée de liberté, voire, à l'occasion, de vacuité, et sa reconnaissance sociale implique un appui économique, généralement constitué par la famille. L'individu en période de formation est pris en charge sans contrepartie, hors de l'état de dépendance qui caractérise l'enfance et même la phase d'instruction et d'éducation stricto sensu. C'est ce degré de liberté et l'absence d'objet immédiat, d'utilité directe, qui caractérisent la formation, au sens où nous l'entendons.

Le paradigme viennois est-il toujours valable? La relation entre classes dirigeantes et succession des générations, classes dirigeantes et phase de formation est-elle encore attestée dans les sociétés européennes actuelles? On peut en tout cas constater, au cœur de la modernité, une correspondance entre la longueur – voire l'étirement – des études et la vocation à exercer des fonctions dirigeantes, et inversement une correspondance entre la précocité (relative) de l'entrée dans la vie active et la nature productive, ou proche de la production, de ladite activité, y compris à un haut niveau de qualification intellectuelle. Ainsi, les informaticiens, ingénieurs modernes dont la fonction exige des études poussées et une compétence reconnue – et rémunérée en conséquence –, mais dont la pratique ne «décolle» pas d'un matériau à la fois abstrait (l'information) et physiquement présent, palpable sur les consoles, s'engagent sans tarder dans l'exercice professionnel. Par contre les études de type «gestion des

entreprises» appellent volontiers quelques prolongations, le «must», du moins pour la France, étant en la matière constitué par quelques années passées aux Etats-Unis, années dont le caractère initiatique et proprement formateur apparaît clairement au delà des justifications techniques.

Logiques et politiques

La formation, en tant que période consacrée à une lente et libre maturation individuelle, apparaît donc comme l'apanage des classes dirigeantes. Mais entre le passage direct de l'enfance à l'âge productif et la longue marche des études supérieures, il existe tout un continuum de transitions possibles, phases du cycle de vie vouée à l'instruction, à l'éducation, à l'apprentissage etc. La coutume du *life-cycle servant* en est un exemple parmi d'autres. Leur différence avec la formation «bourgeoise» réside d'une part dans la durée, d'autre part dans la réalité vécue, faite de contrainte plus que de liberté et, souvent, de brutalité plus que d'aménité. (Encore cette distinction doit-elle être nuancée si l'on considère, notamment, le traitement traditionnellement infligé aux futures élites anglaises.) Il faut par ailleurs souligner que la notion de formation est elle-même relative. Ce qui est instruction ou apprentissage (opératoire) pour la société globale peut être perçu comme formation (superfétatoire, élitiste) au niveau d'un système local. C'est le cas de la scolarisation élémentaire pour les paysans serbes et les ouvriers français que nous avons évoqués plus haut. La réduction du décalage de perception accompagne et signifie – voire provoque – le bouleversement du système, ou sa disparition.

Cependant, si la formation est actuellement, en France notamment, objet de débat et de conflit, c'est bien dans le sens plein que nous lui avons donné. Ou, plus exactement, un débat sémantique recouvre un enjeu social. Le terme fait actuellement fortune: *formation des jeunes, formation professionnelle, formation permanente*... Et il est soit tiré dans un sens restrictif, celui de l'instruction, de l'apprentissage, de l'action immédiatement efficace d'un point de vue productif, soit compris dans son sens plein, selon notre définition. La «formation permanente» accordée par la loi aux salariés, dans le cadre de leur emploi, est ainsi une source (également permanente) de tensions quant à son contenu, directement utile pour l'entreprise ou potentiellement utile pour l'employé. Mais c'est dans son inscription au sein du cycle de vie, dans la définition d'une période de transition préalable à la vie productive, bref, dans son rapport à la *jeunesse*, que le problème se pose de façon essentielle. Les conflits autour de l'Uni-

versité, ouverte ou sélective, «démocratisée» ou élitiste, «professionnalisée» ou fondamentale, l'expriment avec acuité. Le projet – ou le fantasme – d'amener, dans les décennies qui viennent, quatre-vingt pour cent de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat est une indication de l'orientation apparemment prise par les pouvoirs publics français, à savoir l'affirmation d'un droit à la formation, au sens plein du terme, pour la plus grande partie de la population (dans ses jeunes générations). Encore faut-il distinguer l'ordre des principes et celui de l'action. Et, par ailleurs, le débat reste ouvert quant au contenu, plus ou moins général, plus ou moins directement utilitaire, de l'enseignement proposé à ce niveau.

Demeurent, en tout état de cause, vingt pour cent de chaque classe d'âge en dehors du projet. Cette proportion correspond sensiblement à celle des jeunes qui, en France, sortent actuellement du système scolaire sans diplôme ni qualification – et, bien sûr, sans emploi. Une sorte de métastatistique déterminerait ainsi, de manière immuable, la «part du feu», c'est-à-dire celle de l'échec scolaire. Ce fatalisme pédagogique n'en rend que plus significative l'attitude du pouvoir politique et, plus généralement, des différentes parties de la société vis-à-vis des exclus de l'Instruction publique. L'exclusion n'est d'ailleurs pas simplement un phénomène statistique constitué par l'agrégation d'accidents individuels. La conjoncture – ou l'évolution – économique actuelle a entraîné un véritable effondrement de certains systèmes locaux, principalement dans les zones de grand passé industriel. C'est notamment le cas pour la région du nord-est de la France précédemment décrite. La reproduction sociale est rompue, non par une mutation endogène ou intégrée, mais par une circonstance extérieure de type catastrophique. Celle-ci ne permet plus aux jeunes de se situer dans l'univers de la production sur le mode des générations précédentes, et là où le statut de travailleur, d'ouvrier, succédait immédiatement à l'état d'enfance, tend maintenant à s'installer une période indéfinie de vacuité, prenant la forme vécue du chômage. Les pouvoirs publics des différents pays s'efforcent de remplir ce vide des cycles de vie, qui apparaît comme dangereux pour l'ordre social.

Une opinion largement partagée impute le chômage des jeunes, en tant que phénomène spécifique, à l'inadéquation entre le bagage de connaissances qu'ils se sont constitué durant leur scolarité, de manière plus ou moins lacunaire, et le savoir technique nécessaire aux tâches proposées par l'économie moderne. L'institution éducative est ainsi mise en question, dans son fonctionnement et dans le contenu de l'enseignement qu'elle dispense. L'analyse sous-tendant un certain nombre de mesures adoptées en 1982 par le gouvernement français dépassait ce constat et

situait le problème à un autre niveau. Prenant implicitement en compte les ruptures survenues dans la reproduction sociale, elle ne considérait pas la qualification professionnelle comme fin de toute action, et comme commencement de toute solution, mais posait en principe l'autonomie de la notion d'*insertion sociale*. Ainsi, l'institution éducative et les acteurs économiques n'étaient pas laissés face à face pour un débat récurrent sur le contenu et la valeur de l'enseignement, général ou technique. Les mesures prises en 1982⁹ mettaient en place, pour les jeunes de 16 à 18 ans sortis de l'école sans qualification ni emploi, un «dispositif» – dont la compétence fut ensuite étendue aux 18–21 ans, puis aux 21–25 ans – fondé d'une part sur des services d'accueil permanents, d'autre part sur un système de stages, précisément baptisés «stages d'insertion». D'une durée de six à douze mois, ceux-ci faisaient se succéder des périodes de «formation générale», en groupe, et des périodes «pratiques» dans une entreprise, la durée de chacune étant généralement de deux ou trois semaines. Rémunérés (faiblement), ils donnaient lieu à un contrat passé entre le jeune et l'«organisme formateur», organisme au statut juridique variable – public, commercial ou, le plus souvent, associatif –, agréé et subventionné par l'Etat. Hors de tout programme précis et uniforme, ils avaient pour objet, outre un embryonnaire «rattrapage» scolaire, une sorte d'apprentissage de la vie sociale dans ses différents aspects et en ses divers lieux, professionnels ou autres.

Ce dispositif n'ayant pas, et pour cause, permis de résoudre le problème du chômage des jeunes, les pouvoirs publics et les acteurs économiques mirent en place d'autres formules, qui le supplantèrent progressivement et entraînèrent son dépérissement, sinon sa disparition. Le jeune n'est plus dans ce type de stages pris en charge par un organisme formateur, mais a directement affaire à un employeur qui l'«embauche» pour quelques mois, en lui assurant un modeste salaire et, en principe, quelques heures de «formation». Ledit employeur, lorsqu'il ressortit au secteur privé, reçoit à cette fin des subventions de l'Etat, directes et indirectes, sous la forme d'exonérations de charges. D'un point de vue officiel – et donc dans une vision positive – ces stages, intitulés «Travaux d'utilité collective» dans le secteur public ou «Stages d'initiation à la vie professionnelle» dans les entreprises privées, outre qu'ils parent dans l'immédiat aux dangers de l'oisiveté, possèdent une réelle valeur d'expérience et peuvent ouvrir la voie à une embauche définitive. Dans une vision plus négative, ces dispositions légales permettent à l'appareil productif (et administratif) l'utilisation souple d'une masse de main-d'œuvre peu onéreuse. Les effets pervers constatés sur le niveau de l'emploi «adulte» semblent indiquer que cette dernière opinion n'est pas dénuée de fondement.

Ainsi la dernière décennie, avec ses bouleversements et ses mutations baptisées du nom générique de crise, a vu mises en actes deux conceptions, deux logiques du passage à l'âge d'homme. La première politique tendait à la reconnaissance et à la prise en charge par la société d'une phase de vacuité économique, institutionnalisée en une période de *formation* personnelle, hors de l'alternative activité productive / inexistence sociale. Une telle période pouvait s'inscrire dans le cycle de vie sans la légitimation du statut d'étudiant, et quelle que soit la position future sur l'échelle sociale. La conception sous-jacente était celle d'un «degré des âges» à valeur universelle. La seconde logique, fondée sur une conception extensive de la main-d'œuvre, subordonne le cycle de vie aux nécessités et aux possibilités de la production. Les statuts individuels y sont définis par la place – présente ou future – occupée dans le processus de production, et non en fonction du temps individuel. L'architecture du degré des âges varie donc selon les différentes classes de la société.

Cette dernière logique est, si l'on invoque les exemples précédents, celle de la reproduction sociale. Quel sens peut-elle avoir dans une époque de bouleversements et de mutations? S'agit-il de conserver au milieu du changement une masse statique, assistée mais disponible face aux aléas de la production ordinaire, et sur laquelle s'appuierait la partie dynamique de la population, selon le schéma de la «France duale» cher à la vulgate sociologique? Tous les responsables politiques répondraient, sincèrement, par la négative.

Notes

¹ Cf. Ph. Aries: *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris 1960.

² Cf. A. Bejin: *De l'adolescence à la post-adolescence: les années indécises*. Le Débat 25. Paris 1983.

³ Le village de Brest, à une dizaine de kilomètre de Nis, a fait l'objet d'une observation suivie à partir de 1965, date d'une recherche comparative sur la Yougoslavie rurale menée sous la direction de J. Cuisenier.

⁴ Cf. J.-F. Gossiaux: *Le groupe domestique dans la Yougoslavie rurale*. Thèse pour le doctorat de 3^e cycle. EHESS. Paris 1982.

⁵ Titre d'un roman régionaliste de Jean Rogissart.

⁶ J.-F. Gossiaux: *Avoir seize ans dans les Ardennes. «Insertion sociale» des jeunes et groupe familial*. Paris: Ministère des Affaires sociales MIRE / Laboratoire d'Anthropologie Sociale 1987.

⁷ A. Burguière: *Les cent et une familles de l'Europe. Une géographie des formes familiales*. In: A. Burguière, C. Klapisch-Zuber, M. Segalen, F. Zonabend (eds): *Histoire de la famille. Tome 2. Le choc des modernités*. Paris: Armand Colin 1986, 43.

⁸ Stefan Zweig: *Le Monde d'Hier*. Paris: Belfond 1982, 53-54.

⁹ Il s'agit des mesures «pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes» mises en place à partir de l'ordonnance du 26 mars 1982, sur la base d'un rapport établi par Bertrand Schwartz.